

JONZIER-INFO

Printemps-Eté 2022





Sommaire

Conseils municipaux	4
Intercommunalité	9
Syndicats intercommunaux	11
Vie du village	16
Associations	26
Infos pratiques	30
Agenda	32

Permanence du Maire

Sur rendez-vous:

mardi matin et vendredi soir

Ouverture du secrétariat

Lundi → 14h00 à 17h00

Mercredi → 10h30 à 12h30

Vendredi → 14h00 à 19h00

Contact

☎ 04.50.35.24.39

✉ mairiejonzier-epagny@orange.fr

📍 289, Route de Novéry
74520 JONZIER-EPAGNY

www.jonzier-epagny.fr

Au moment où je vous écris ces quelques lignes, la température est enfin redevenue normale. Les chaleurs caniculaires, beaucoup trop tôt dans la saison, doivent nous interpeller.

Le changement climatique et ses répercussions sur notre quotidien est bien un fait réel. Si la Haute-Savoie et principalement Jonzier, a été plutôt épargnée par des dégâts conséquents, les réserves en eau et l'agriculture ont beaucoup souffert. Espérons que d'ici le 15 août, ces épisodes ne soient pas trop fréquents. Je vous rappelle l'arrêté préfectoral relatif aux restrictions d'eau sur le bassin versant des Usses.



Le conflit en Ukraine, à nos portes, nous interpelle également beaucoup. Ma première pensée est pour ce peuple ukrainien qui souffre et vit des moments terribles. On peut se féliciter d'avoir une Europe forte, unie face à ce conflit. Souhaitons que la sagesse prouvée par un bon nombre de pays, puisse être entendue afin de stopper ces horreurs.

En ce qui concerne notre commune, plusieurs dossiers sont à l'ordre du jour.

Le Conseil Municipal a validé la rénovation totale de l'éclairage public par le SYANE afin de limiter la consommation énergétique. Nous profitons de ces travaux pour programmer des extinctions dans les hameaux de 23h à 5h et une baisse d'intensité le long des routes départementales.

L'épicerie est le second dossier en cours. Le chantier prend un peu de retard, l'ouverture est décalée avec une inauguration le 3 septembre. Il est plus sérieux pour un bon démarrage d'éviter les deux mois d'été. Les futurs gérants ont été choisis. Ce sont Eric et Nathalie qui auront le plaisir de vous accueillir dans ce commerce. Souhaitons-leur une pleine réussite, ils seront comme les deux autres commerces soutenus par la municipalité.

Le troisième dossier qui est moins concret, mais pour moi plus important, est l'urbanisme. Nous avons pris fin mars, en urgence, la décision de revoir notre PLU. Nous devons absolument, par ce document, trouver la solution pour maîtriser le développement de notre commune. Nous sommes confrontés à des demandes régulières de création de logements. L'équipe municipale, à l'unanimité, ne veut pas être responsable de l'explosion de Jonzier-Épagny. Nous prenons donc toutes les mesures possibles pour freiner ces dossiers et décaler dans le temps nos OAP (Opération d'Aménagement Programmée). Nous profitons également de cette modification pour prendre des mesures de protection du patrimoine riche de Jonzier-Épagny. Nous voulons laisser derrière nous un héritage patrimonial et donc stopper la démolition systématique pour la construction de logements. Nous avons déjà fait une réunion publique pour expliquer la démarche le vendredi 24 juin. Vous serez informés des permanences, cet automne, pour pouvoir vous exprimer sur ce projet.

Pour l'automne, nous réfléchissons avec la commune de Minzier sur la possibilité de créer une aire de jeux pour nos ados sur le site du complexe sportif. Ce projet demandé depuis plusieurs années va pouvoir se réaliser, à deux communes, afin de construire un équipement plus important.

Bonnes vacances à vous tous,
A cet automne,

Michel MERMIN

LES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL ONT LIEU LE DERNIER MARDI DE CHAQUE MOIS, A 20H00.

Finances

Sont présentés ci-dessous les comptes de gestion et administratifs du budget général de la commune. Suite à la dissolution du SIVU des Ecoles de Jonzier - Savigny, sont intégrés les résultats pour la part qui revient à la commune.

Budget général - CG et CA 2021	
Section d'investissement	
Total des recettes	1 184 495.60 €
Total des dépenses	951 798.68 €
Résultats	232 696.92 €
Résultats antérieurs	-276 046.151 €
Total	-43 349.23 €
Résultat du SIVU des Ecoles	-35 154.55 €
Total global	-78 503.78 €
Section de fonctionnement	
Total des recettes	967611.31€
Total des dépenses	756 637.11€
Résultats	210 974.20 €
Résultats antérieurs	345 317.33 €
Résultats de clôture	556 291.53 €
Resultat du SIVU des Ecoles	49 067.30 €
Total Global	605 358.83 €

Budget primitif 2022

Budget général 2022	
Section d'investissement	
Total des recettes	1 028 541. 09 €
Total des dépenses	1 028 541. 09 €
Section de fonctionnement	
Total des recettes	1 443 055.05 €
Total des dépenses	1 443 055.05 €



Urbanisme

PERMIS DE CONSTRUIRE

- M. Christophe BOUTEILLE et Mme Aurélie CONVERS : construction d'une maison individuelle – lotissement Les Frênes - avis favorable sous réserve de la décision du service instructeur.
 - M. et Mme Rémi MERMIN : Construction d'une maison individuelle – 57 Impasse du Pelan - avis favorable sous réserve de la décision du service instructeur.
- Des pièces complémentaires ont été demandées par le service instructeur de la CCG.

MODIFICATION DE PERMIS DE CONSTRUIRE

- M. MORALES GUERRERO Argénis : Création d'une casquette au-dessus de la porte d'entrée - Route du Devin - avis favorable sous réserve de la décision du service instructeur.

CERTIFICATS D'URBANISME

- Me DAMAS-MATERNE : Vente CTS GIANONCELLI / SAS QUALITECITE –Les Barraques – parcelle B 1528.
- Me Andrée BERNARD : Succession German WEISS – 45 Chemin du Tonkin - parcelle B 1651.
- CU b M. DELOFFRE : Projet de détachement d'une parcelle issue de la B 1065 – 148 Route de Novéry
- Me BARRALIER : Vente PARIS-NAZET/BOUTI-MARTINET - 70 Route de la Crapière – parcelle B 431.
- Me DAMAS-MATERNE: Vente Commune de Jonzier-Epagny/TEILLARD – 901 Route de Vigny- parcelle B 1688.
- Mme HUMBERT Myriam : Donation en partie des parcelles B 1320 et 1323 - 241 Route de Vigny.
- Me CHATAGNIER : Vente DERUY L./MANDRAY J. – 574 Route de Vigny- parcelle B 1318.
- Les notaires d'ECOVELA : Vente Les Carrés d'Amalia - Route de Vigny – parcelle B 713.
- Me BELLERAUD : Donation – 259 Route du Mont - parcelle A 463.
- Me FAVRE : Vente BUFFET/BROSIUS – parcelles B 1732, 1733, 1738 et 1744 – 90 Route du Devin.
- IMOTIS SAS : Route de Novéry – Aux Tirées – parcelles B 849, 1551, 1606, 1692, 1689, 1610, 1614 et 1617.

- Me FERRARI-CRISTOFINI : Vente BOURAS – 313 Route du Champ à la Moine - parcelle B 1286.
- Me GABARRE : Consorts MERMET – parcelles B 84, 205, 577, 805, 809, 794, A 199, 582, 646
- Me MERLIN : Vente Alpes RT/BUISSON (lot.1 Le Verger) -111 Chemin du Verger – parcelles A 1035 et 1037.
- Me NAZ : Vente ANGELLOZ-NICOUD – 158 Route de Novéry – parcelle B 840.
- Me Fabien BRUGO : Vente THEBAULT-PRIOSTE – ROCHE-SLIMI – Lotissement Aux Tirées – parcelle B 1801.

DECLARATIONS PREALABLES

- Société EUNF – RM04 chez M. Christophe DA COSTA BRANCO : panneaux photovoltaïques – 911 Route de Vigny - avis favorable.
- M. Alain RIGOT : Isolation extérieure, crépis et réfection du toit –796 Route de Vigny – avis favorable.
- M. Clément BERCHTOLD : pose d'une clôture, portillon et création d'un mur de soutènement – Route du Mont - avis favorable.
- M. Gérard CUSIN : création d'un mur de soutènement – 161 Chemin du Verger – parcelle A 1040 – demande de pièces complémentaires sur les matériaux choisis.
- PERTIN Matthieu : création d'une véranda-verrière – 67 lot. Sur les Mules – parcelle B 1418 – demande de pièces complémentaires sur les matériaux choisis.
- AQUATHERMO France pour M. BIATARANA Mme GALL : Installation de 24 panneaux photovoltaïques -165 chemin du Verger– parcelle A 1013 - Avis favorable.
- EUNF-RM 04 pour M. HENRIQUES FERNANDES HORTELAO – installation de 16 panneaux photovoltaïques en surimposition – 243 Route du Long Perrier – parcelle B 1867 - Avis favorable.
- Mme Alexine ORSOLIN : réalisation d'une piscine hors sol – 891 Route du Mont – parcelle A 566 Avis favorable.
- Mme Alexine ORSOLIN : création d'un mur de soutènement, un garde-corps + portillon et d'un brise-vue/palisade – 891 Route du Mont – parcelle A 566 - Avis favorable.
- M. Patrick BEUGNON : Pose d'un velux – 169 Route du Long Perrier – parcelle B 1524 – Avis favorable.
- M. Maxime ROCHE : Pose d'un abri de jardin – 75 Route d'Epagny – parcelle A 1009 – Avis favorable sous réserve qu'aucune dalle ou construction dure ne soit réalisée sous l'abri de jardin.
- M. Franck PAILLION : Pose d'une serre de jardin – 232 Route de Novéry – parcelle B 1202 – Avis favorable.

•Courrier M. Florian HUMBERT qui sollicite la commune pour l'acquisition des parcelles communales B 1322 et B 1325, dans le cadre de son projet de construction. Le conseil municipal, ne peut donner une suite favorable à cette demande tant que le projet de sécurisation de Vigny n'est pas réalisé. Pour la question sur la création d'une deuxième entrée, cela devra être étudié avec la Communauté de Communes du Genevois.

ÉTUDE DE MODIFICATION DU PLU

Instauration d'un périmètre d'étude

Discussion quant à l'intérêt d'instaurer un périmètre d'étude prévu par l'article L. 424-1 du Code de l'urbanisme. Ce périmètre permet à l'autorité compétente en matière de délivrance des autorisations d'urbanisme de surseoir à statuer sur toute demande lorsque des travaux, constructions ou installations sont susceptibles de compromettre ou de rendre plus onéreuse la réalisation d'une opération d'aménagement.

Le conseil municipal a ainsi étudié la possibilité d'instaurer un périmètre d'étude sur le secteur Nord Centre-Bourg, inscrit en zones UA et UB du PLU. Le but d'un tel périmètre est de permettre d'étudier l'aménagement de ce secteur en cohérence avec le site et les besoins d'urbanisation de la commune.

En effet, ce secteur fait partie d'un ensemble :

- Il occupe une position stratégique (en extension Nord du centre-village),
- Il mérite une réflexion sur l'organisation des logements mais aussi des espaces publics, voiries, réseaux et équipements qui pourraient plus largement y être réalisés,
- Le secteur présente plusieurs problématiques qu'il conviendrait de résoudre avant l'accueil de nouvelles constructions telles que la résolution de problématiques de stationnement, de desserte des terrains par rapport à la route de Novéry, de limitation de l'imperméabilisation des sols et d'adaptation des réseaux d'assainissement... Dans un contexte de forte pression immobilière.

Dans l'attente de l'approbation de la modification n°1 et afin de ne pas compromettre la faisabilité de ce projet d'une part, et de ne pas rendre plus onéreuse sa réalisation d'autre part, il s'avère nécessaire d'instaurer un périmètre d'étude.

Il permettra d'accompagner et d'organiser l'urbanisation spontanée de ce secteur, pour ensuite, dans un second temps, adapter le document d'urbanisme avec les conclusions de l'étude. La démarche de projet proposée aboutira, au terme d'une réflexion partagée avec les élus, à la définition d'un projet d'aménagement, retranscrit

dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU), au travers d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation. Afin de définir le projet d'urbanisation, la commune se fixe sur le secteur d'étude les objectifs suivants :

- Reconstruire la ville sur la ville tout en préservant l'identité et le patrimoine du secteur.
- Conforter la centralité du village ;
- Autoriser une densification maîtrisée ;
- Repenser les déplacements en périphérie du centre-village.

L'instauration de ce périmètre d'étude permettra à la commune, le cas échéant, d'opposer un sursis à statuer d'une durée maximale de deux ans, aux demandes d'autorisations de travaux, de constructions ou d'installations, qui pourraient porter préjudice à la mise en oeuvre du projet d'aménagement envisagé.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de mettre en place l'étude précitée sur le tissu existant et d'approuver en conséquence l'instauration d'un périmètre d'étude sur le secteur du Centre Bourg Nord.

Le document d'urbanisme sera modifié pour instaurer ce périmètre d'étude, de plus, il permettra de phaser dans le temps les OAP afin de maîtriser le développement de la commune.

Une réunion publique sur la modification n°1 du PLU a été organisée le vendredi 24 juin à 19h30 à la mairie de Jonzier-Epagny.

Commerce de proximité

Les travaux ont bien avancé avec la pose du carrelage en juin, et une ouverture toujours prévue en septembre.



Travaux et Environnement

Projets prévus ou à l'étude pour l'année 2022.

Espaces verts

- Des travaux d'élagage autour de l'église, de la salle des fêtes et de l'auberge seront confiés à l'entreprise Sarl DUPARC et Fils pour un montant de 800 € HT.
- Des travaux de taille autour de la Grotte seront confiés à l'entreprise Les Jardins du Salève pour un montant de 690 € HT.
- Balayeuse : Achat mutualisé avec trois autres communes voisines pour un montant de 4 500 €. Quatre balayages par an sont prévus pour chaque commune partenaire.
- Cimetière : un deuxième point d'eau a été installé.

Divers

- Réfection Chemin du Tonkin
- Aménagement derrière le terrain de foot.
- Suivi travaux fibres

Bâtiments

•École

- Pose d'une marquise à l'entrée de la garderie
- Pose d'un banc de l'amitié dans la cour

•Salle des fêtes :

Le sens de circulation autour de la salle des fêtes sera inversé prochainement.

Projets d'investissements : ils sont à l'étude dans cet ordre de priorité :

- Aire de jeux – terrain multisports au terrain de foot.
- Pose d'une borne électrique – parking mairie
- WC publics – parking de la mairie

Sécurisation de Vigny

Pour rappel, le bureau d'études est la société Hydrétudes. Le projet est composé de trois tranches partant du bas de Vigny et allant jusqu'au carrefour. L'objectif pour ce dossier est :

- Une consultation pour l'automne 2022
- Un début des travaux pour 2023.

Dans le cadre de ce projet, il convient de réaliser un mur de soutènement au niveau du carrefour de Vigny.

Ralentissement dans les hameaux





La vitesse est désormais fixée ainsi :

Epagny : 30 km/h sur toute la traversée du hameau.

Les Barraques : 30km/h avec la pose d'une chicane (installée après les travaux d'enrobé réalisés par le Conseil Départemental).

Le Mont-Sion : il est redevenu un hameau et sa vitesse est limitée à 50 km/h.

Centre bourg: toute la traversée est limitée à 30km/h.

Vigny: la route de La Grotte est maintenant interdite aux poids lourds, sauf pour les cars de ramassage scolaire.

Les panneaux de limitation ont été financés par le Conseil Départemental ainsi que l'éclairage sur les passages piétons devant l'école.

Projet jeunes

Le projet d'installation d'un terrain multisports et d'un pump track est à l'étude avec plusieurs propositions de sociétés. Une entente sur ce projet avec la commune de Minzier est actée.

Eclairage public

- Tous les points lumineux seront remplacés par des LED au chef-lieu et au Mont-Sion ;
- Des horloges seront installées à Vigny et Epagny afin de couper l'éclairage pendant une partie de la nuit et baisser l'intensité de l'éclairage sur la RD 34 – traversée d'Epagny ;
- Remplacement des lampadaires au lotissement Les Tirées.

Une étude a été réalisée par le SYANE afin de revoir tout l'éclairage public de la commune.

le SYANE a proposé deux options :

- Soit dépose + remplacement et rénovation pour un coût de 36 584 €.
- Soit dépose + remplacement + rénovation et changement des habillages bois pour un coût de 55 185 €.

La part communale s'élèverait à 50 % du coût total --> option retenue par le conseil municipal à l'unanimité.

Fleurissement du village

Nos employés communaux participent activement à l'embellissement de notre village. Grâce à leur investissement, le fleurissement de la commune est une vraie réussite. MERCI!



PLUi : C'est au cours de ce mandat qu'il faudra décider de la mise en place d'un PLU « intercommunal » ou non. Quatre réunions sont organisées afin de réfléchir à ce projet enrichies par les points de vue d'autres communes engagées dans le PLUi.

Tramway du Genevois



LE TRAMWAY, UN ÉQUIPEMENT AU SERVICE DU GENEVOIS ! Prévues pour 2025, l'arrivée du tramway rendra la commune de Saint-Julien-en-Genevois plus accessible aux heures de forte affluence.

Son bénéfice premier sera une circulation plus fluide au centre d'un territoire mieux irrigué.

Avec le tramway, tout le Genevois renforce son attractivité avec une mobilité quotidienne repensée et optimale.

Le tramway permettra d'envisager ses déplacements quotidiens autrement, que ce soit pour se rendre au travail, faire ses achats de dernière minute ou, plus simplement, pour les activités de loisirs.

Cette nouvelle offre de mobilité inscrit encore davantage notre

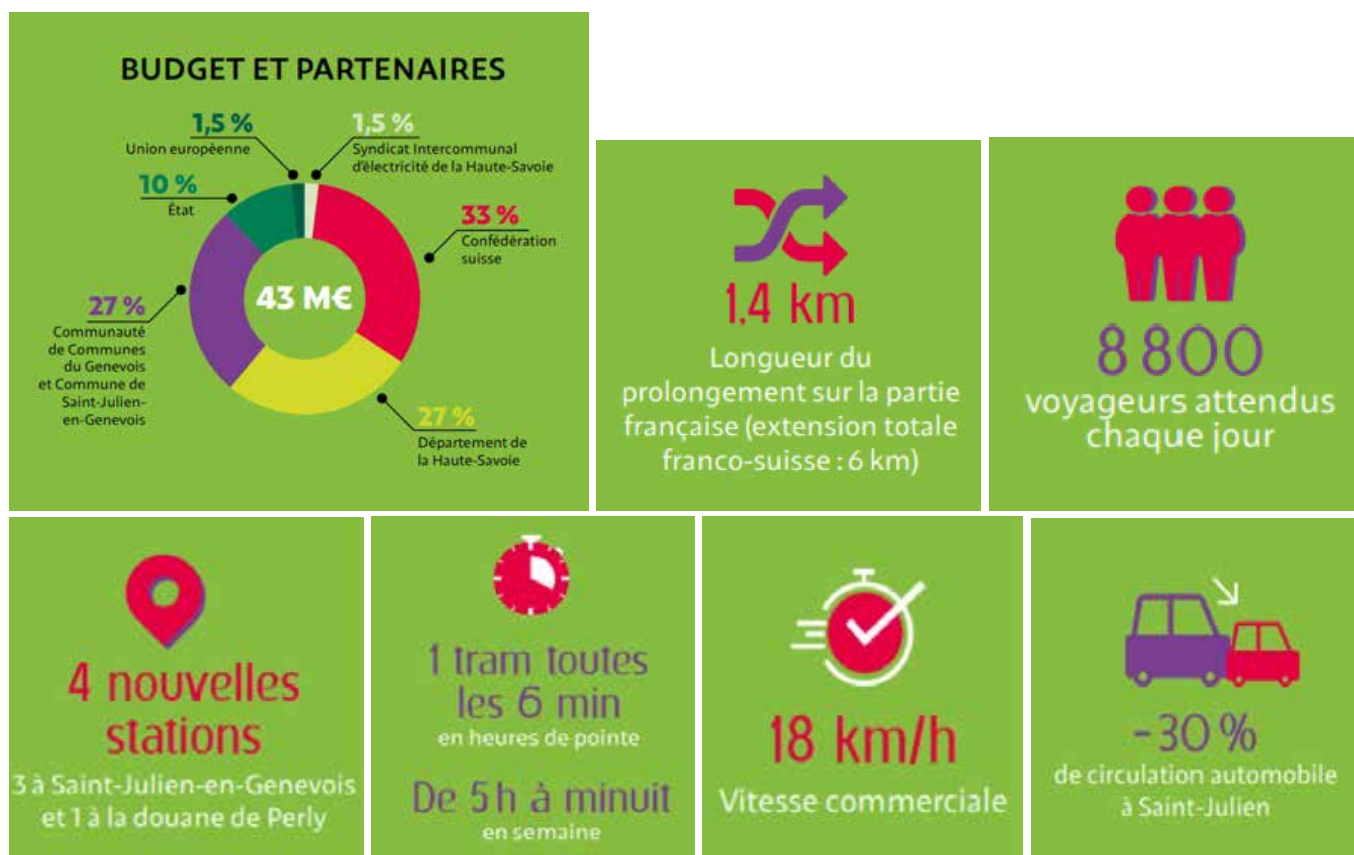
territoire dans le Grand Genève. Au-delà de la mobilité, le tramway agit en faveur d'une meilleure qualité de vie et de l'air.

Il redessine le paysage urbain de Saint-Julien en établissant un nouveau partage de l'espace public en faveur des transports collectifs et des mobilités douces (piétons, vélos, trottinettes, etc.).

Les nuisances sonores et la pollution causées par la circulation automobile sont réduites sur l'itinéraire du tramway grâce à un trafic en baisse de 30%.

Si Saint-Julien accueille le tramway, c'est bien l'ensemble de notre territoire qui va en bénéficier. Des connexions avec l'ensemble des modes de transport (train, bus, car, vélo et voiture) sont prévues au niveau de son nouveau terminus.

Dès 2025, profitez d'un nouveau mode de transport pour des déplacements plus fiables, plus sereins, plus rapides, plus accessibles et adaptés à votre quotidien.

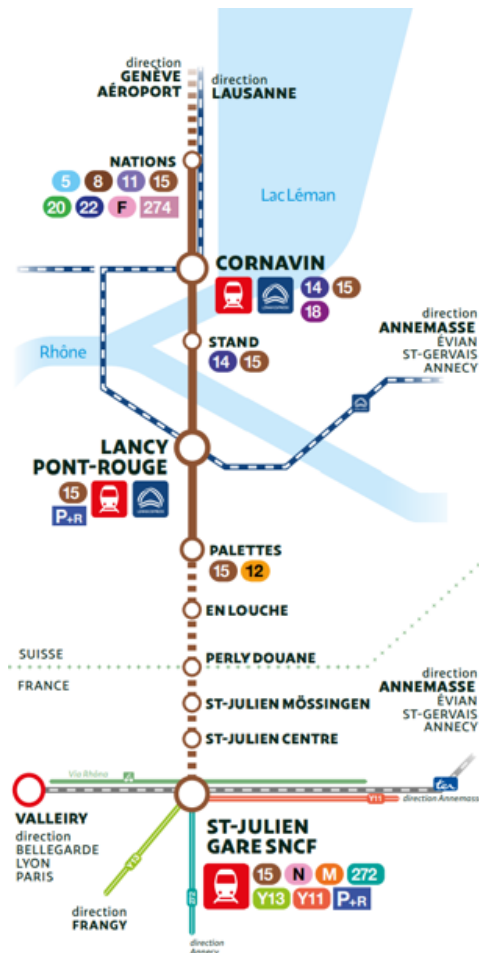


Mixer les modes de transport: le terminus du tramway à Saint Julien-en-Genevois dessert le Pôle des Mobilités qui viendra simplifier les échanges et les déplacements sur tout le Genevois.

INTERCOMMUNALITÉ

Ce lieu vient connecter l'ensemble des modes de transport afin de favoriser leur complémentarité au quotidien. Il sera possible de laisser son véhicule ou son vélo en entrée de ville dans des espaces sécurisés.

- Une liaison directe à Genève
- Une extension du réseau de transport de Genève qui place cette agglomération internationale à notre porte.
- Un accès à la gare de Genève/Cornavin en 40 min et à l'aéroport de Genève en moins d'une heure, depuis Saint-Julien-en-Genevois.
- Une connexion avec le Léman Express (Lausanne, Thonon-les-Bains, La Roche-sur-Foron, Annecy...).
- Une desserte directe de la zone d'emplois de Plan-les-Ouates et du centre commercial et de loisirs de La Praille.



Projet de territoire

Les pôles importants du Projet de Territoire sont l'assainissement, la mobilité, les crèches et tout particulièrement le Territoire et Urbanisme. Un cabinet d'étude, URBEO, a été missionné pour faire le bilan sur l'augmentation de la population, les permis de construire et les projets d'urbanisme sur notre territoire. La commune de Jonzier-Epagny reste très raisonnable dans son développement mais il conviendra tout de même de freiner certains projets d'urbanisme.

Assainissement collectif

Dans le cadre du dysfonctionnement des stations d'épuration à système macrophytes de Jonzier-Epagny et de Savigny, plusieurs solutions ont été évoquées. Celle retenue consistera en la reprise de ces deux stations par la Communauté de Communes des Ussets et Rhône. Dans un premier temps et à court terme, une solution de pré traitement est étudiée afin de limiter les impacts.

Démographie

Les 17 communes du canton se retrouveront le 9 mai afin de faire le point sur les outils de chacune pour contrôler la croissance démographique.



Syndicat Intercommunal Pays du Vuache (SIPV) : historique et vocation

Le Syndicat Intercommunal Pays du Vuache a été créé initialement dans le but de mutualiser les ressources pour la gestion de compétences à vocation communes entre les communes de Chevrier, Dingy-en-Vuache et Vulbens.

Ses compétences initiales étaient :

- la gestion du centre ECLA ;
- la gestion de l'église de Vulbens ;
- la gestion du cimetière entre Dingy et Vulbens ;
- l'école de Vulbens.

En Janvier 2018, dans le but de créer une Maison de Santé sur le territoire du Vuache, six nouvelles communes ont rejoint le syndicat : Chênex, Jonzier-Epagny, Savigny, Valleiry, Vers et Viry.

La compétence "Maison de Santé" est alors ajoutée aux autres compétences du syndicat.

Maison de Santé du Vuache

Depuis juin 2021, les habitants du Pays du Vuache bénéficient d'une toute nouvelle maison de santé située au 90 Rue de l'Acquit à Valleiry. Après 3 ans de travaux, une crise sanitaire, quelques retards de livraison des matériaux et des modifications mineures, le lieu de santé a ouvert ses portes à la population locale des 9 communes du territoire en juin 2020.



Une nouvelle offre de soins est ainsi proposée aux habitants du Vuache, avec l'installation de 19 professionnels du secteur médical et paramédical (médecin généraliste, kinésithérapeute, infirmier, psychologue, orthophoniste, sage-femme, diététicien, podologue et psychomotricien) et, prochainement, un laboratoire d'analyses médicales qui viendra compléter l'offre de santé visant à faciliter l'accès aux soins de la population.

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

La maison de santé, fruit d'un travail mené de concert par les élus et les professionnels de santé, apporte une nouvelle qualité de vie aux habitants du territoire du Vuache.

Une journée « Portes ouvertes » à destination de la population sera organisée à l'automne 2022.

Résumé de l'évolution de l'équipe de santé sur le territoire du Vuache :

- 2007 : Création du centre médical avec 10 professionnels de santé
Médecin généraliste, 3 kinésithérapeutes, 1 podologue, 4 infirmières et 1 diététicienne
- 2014 : 3 professionnels supplémentaires : 1 médecin généraliste, 1 orthophoniste et 1 kinésithérapeute.
- 2017 : recrutement d'un autre médecin généraliste
- 2019 : recrutement d'un autre médecin généraliste

Depuis l'ouverture de la MSP : 6 autres professionnels se sont ajoutés (2 psychologues, 3 orthophonistes et 1 psychomotricienne. Nous sommes toujours en recherches actives de nouveaux praticiens.

Site internet: www.mspduvuache.fr - Prendre rendez-vous directement en ligne, pour certains praticiens.



Et, ce mois-ci le laboratoire d'analyses Bio-val a aussi ouvert ses portes au public.

Horaires: lundi au vendredi 7h - 12h & 14h - 18h

samedi 7h - 12h

Le laboratoire sera accessible avec ou sans rendez-vous sur Doctolib.



Le Président du Syndicat Intercommunal du Pays du Vuache,
Maire de Vulbens,
Florent BENOIT,

Les Maires des communes de Chênex, Chevrier,
Dingy-en-Vuache, Jonzier-Epagny, Savigny, Valleiry, Vers et Viry,
l'ensemble des professionnels de Santé

Le Laboratoire BIO-VAL, Dr BAS Ariane, Dr LE PARC Morgane
et toute leur équipe

Sont heureux de vous inviter à

**L'inauguration du Laboratoire BIO-VAL
et aux Portes Ouvertes de la Maison de Santé du Vuache**

**Le Jeudi 15 septembre 2022
à 19h00**

90 rue de l'Acquit - 74520 VALLEIRY

L'événement sera suivi d'un buffet

Nouvelle brigade de gendarmerie

A l'horizon 2026 une nouvelle brigade de gendarmerie verra le jour sur la commune de Vulbens. En effet, la brigade actuelle située sur la commune de Valleiry devenant trop petite et vétuste, un projet de construction, porté par le Syndicat Pays du Vuache et en collaboration avec le Colonel TONANNY, Commandant de la gendarmerie de Haute-Savoie, est en cours. Il s'inscrit dans une volonté de l'Etat de faire perdurer la présence des forces de gendarmerie sur le territoire du Vuache et à terme, de permettre l'augmentation des effectifs de la brigade.

Plusieurs rencontres ont eu lieu à ce sujet, une présentation du projet et de la volonté de faire en mars 2021, suivi d'un vœu voté à l'unanimité des membres du SIPV le 25 mars 2021.

Plusieurs terrains ont été étudiés par les services de la gendarmerie et un consensus est apparu sur le terrain proposé par Vulbens du fait de sa situation proche de Valleiry et de l'actuelle brigade et en bordure de la RD1206.

Le 6 décembre dernier, une visite de la brigade de gendarmerie d'Annecy a été organisée pour les élus des communes membres. Cette rencontre a permis aux différents intervenants de faire un point général et d'avancer conjointement sur ce projet.

Plus récemment, le 19 janvier 2022, les responsables du service immobilier de la gendarmerie sont venus visiter le terrain acquis par Vulbens en sortie sud de Valleiry, au lieu-dit Les Vernes.

Pour permettre d'avancer sur le projet, le conseil municipal de février 2022 de la commune de Valleiry a voté son accord pour le déménagement de la gendarmerie. Le Syndicat va désormais travailler avec un cabinet d'avocat et la Préfecture afin de faire évoluer ses statuts et parallèlement, Vulbens modifiera son PLU pour permettre l'édification de la nouvelle brigade. Le début des opérations juridiques et comptables est prévu pour le 1er janvier 2023 et la phase de construction pour la mi-2024.

Le futur collège de Vulbens



Le futur collège projeté d'ouvrir ses portes en septembre 2023.

Prévu pour une capacité de 750 élèves, il comprendra :

- 18 salles de classes
- un centre de documentation et d'information
- une demi-pension d'une capacité de 700 rationnaires
- une halle sportive de type C

La surface totale de plancher du projet est de 9 560 m², pour un budget de 35 millions d'euros financés à 100% par le Département de la Haute-Savoie.

La desserte du site sera améliorée par la création d'un giratoire sur la RD 1206.

Voici quelques photos du chantier en cours...



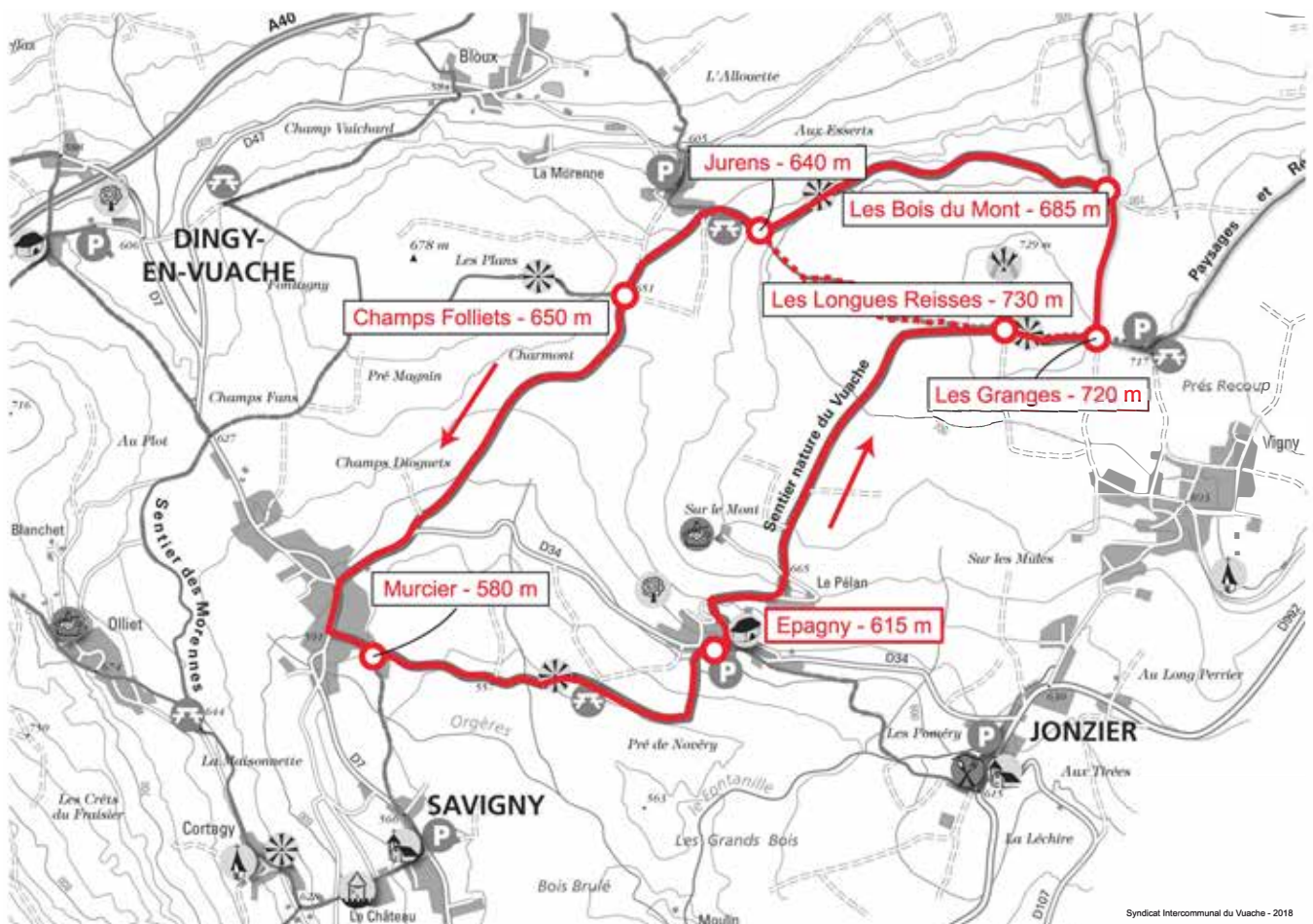
Syndicat intercommunal du Vuache

Été 2022 : Rendez-vous avec la nature !

Le syndicat intercommunal du Vuache vous propose un programme d'animations estivales :

- Vendredi 1er juillet : Inventaire participatif « La nuit des papillons ! », au sein de la friche à molinie du Trembley. RDV à 19h30 sur le parking de l'église de Clarafond-Arcine. 7
- Samedi 16 juillet : Inventaire participatif « Signalement Ambroisie » sur les communes de Viry, Valleiry, Chênex, Vulbens et Chevrier. RDV à 14h sur le parking de la Mairie de Viry.
- Samedi 20 août : Animation « ENS départemental » au nord des pâturages du Vuache (Chaumont). RDV à 9h45 au lieu-dit « Les Baraques » à Savigny. Luc Méry explique que cette animation sera un succès si elle rassemble au minimum 50 participants. Yann Fol estime qu'il s'agit ici d'un bon levier pour une opération « séduction ».
- Samedi 3 septembre : Sortie découverte « En quête de traces d'animaux sur le piémont du Vuache », sur la prairie naturelle du Crêt Caillet. RDV à 14h sur le parking de Cessens à Savigny.
- Samedi 10 septembre : Sortie découverte « Evaluer la qualité d'un ruisseau ! ». RDV à 14h sur le parking de la Mairie de Viry. Cette animation se déroulera le long de la Laire. Claude Barbier propose d'inviter l'ensemble des riverains afin de les sensibiliser.
- Samedi 17 septembre : Journée de nettoyage pour les communes du Pays du Vuache (dans le cadre du World Clean Up Day) : « Aujourd'hui, je nettoie ma planète ».

Plus de détails sur : <https://pays-du-vuache.fr/balades-decouvertes>



SCOLAIRE

Classe découverte

Les enseignantes des classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 organisent une classe découverte du 13 au 17 juin 2022. Elles sollicitent une subvention communale d'un montant de 2 100 €. L'assemblée, à la majorité, 10 voix pour et deux abstentions (dont une par procuration) accepte cette proposition. Les élus précisent leur volonté que chaque élève puisse participer, au moins une fois dans sa scolarité, à un voyage scolaire tel que celui proposé cette année. Un courrier sera fait en ce sens à Mme BILLAUDAZ, directrice des écoles.

Covid 19

Une période, qui depuis janvier, a été très chaotique avec l'absence des enseignants, du personnel et des enfants. Les élus remercient le personnel et élus qui ont pallié à ces nombreuses absences permettant la continuité des services scolaires.

Conseil d'école

Une rencontre avec les parents délégués a été organisée le 31 janvier dernier afin de répondre aux questions posées lors du conseil d'école.

•**Cantine** : Les parents souhaiteraient qu'un sondage soit réalisé auprès des élèves pour connaître leur avis sur les repas servis. Pour information, chaque semaine les avis des enfants sont recensés par les encadrantes pour être remontés par le secrétariat auprès de la société SHCB.

•**Sécurisation** :

-Concernant la mise en place d'un pédibus depuis Vigny, les élus ont expliqué que la commune ne mettrait pas d'agent communal à disposition pour effectuer les trajets. Ils invitent les parents à s'organiser entre eux.

-Les parents délégués souhaitaient également la présence d'un agent communal sur les passages piétons du chef-lieu. La commune n'a malheureusement pas les moyens de recruter du personnel pour un tel poste.

PS-MS : retour sur la sortie de printemps faite avec les classes de PS-MS et GS-CP

Le mardi 24 mai, nous sommes partis en promenade. (Texte écrit par les enfants)

Paroles des MS :

« On a traversé le pont. » (Jonas)

« Après, on est allé dans la forêt. » (Léna)

« On a ramassé des feuilles. » (Luna)

« On a remonté une pente. » (Emil)

« On a fait des oiseaux avec des choses de la nature. » (Alice)

« Après y'avait les papas et mamans. » (Mia)

« On a traversé la rivière [sans eau!]. » (Jade.D)

« On devait colorier l'arbre (coloriage) avec des fleurs (éléments de la nature ramassés). » (Charlie)

« J'ai préféré quand on a remonté la pente. » (Jade.G)

« On a goûté. » (Benjamin)

« Après on est parti faire la balade. » (Eva)

Les élèves de CP

Nous avons lu des histoires aux élèves de maternelle. D'abord, nous avons fait des groupes de 2 ou 3 élèves. Ensuite, nous avons choisi des livres et nous nous sommes entraînés. Enfin, chaque groupe est allé lire son histoire dans la classe des moyens. Nous avons adoré.

Organisation de la rentrée 2022-2023

Classes	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	TOTAL
PS-MS Cindy Billaudaz		13	10								23
GS-CP Audrey Fumaz				13	7						20
CP-CE1 Laurie Rousselot					8	12					20
CE2-CM1 Camille Fargeix							17	8			25
CM1-CM2 Stéphanie Zietek								8	16		24
TOTAL		13	10	13	15	12	17	16	16		112

Les élèves de la classe de CM1-CM2 vous proposent de vous divertir un peu avec leurs charades, devinettes et rébus :

LES REBUS

Kessy et Alicia (CM1) - Lillie (CM2)



Réponse : chât - leau - fort

Pauline, Alexis et Lillie (CM2)



Réponse : ma - té - ri - el

LES CHARADES

Noa (CM2)

Mon premier est le contraire du bien

Mon second est une voyelle accentuée

Mon troisième a un père

Mon tout : les sorcières aiment en jeter



Réponse : mal - é - fils
Maléfice

A Halloween, mon premier est jeté

J'utilise mon deuxième pour scier du bois

En mathématiques, mon troisième est la surface d'une forme.

Mon tout est une personne maléfique



Réponse : sort - scie - aire
sorcière

Lou D. (CM2)

Mon premier est au milieu du visage.

Mon second est le contraire d'habillé

Mon troisième sert à éclairer les bateaux la nuit.

Mon tout est sur une mare



Réponse : nez - nu - phare
néphar

DEVINETTES

Maxime. B (CM2)

Quel est le comble pour un burger ?



Réponse : de se faire prendre en sandwich

Colin (CM2)

Qu'est -ce qui est vert et qui va sous l'eau ?



Réponse : un chou - marin

Lilie (CM2)

J'ai une couronne mais je ne suis pas un roi.
J'ai des écailles mais je ne suis pas un poisson.
Qui suis-je ?



Réponse : un ananas

Noa / Colin (CM2)

J'ai des rues sans pavé
J'ai des villes sans maison
J'ai des forêts sans arbre
Et des rivières sans eau.
Qui suis-je ?



Réponse : une carte

PERISCOLAIRE

Le périscolaire... un lieu de vie

Le temps du périscolaire est un temps de jeu, de détente, de créativité, d'imaginaire..., qui par là même est aussi un temps pour sauter, courir, faire du vélo, s'adonner aux jeux de constructions ou au bricolage, se déguiser, ou jouer à la dinette, tout seul ou avec les camarades, aussi, « ne rien faire », se reposer, écouter une histoire racontée par l'adulte, niché sur ses genoux, découper, coller, dessiner ou encore se familiariser avec les règles d'un jeu de société, ou d'un « jeu de cour de récréation » (jouer « à chat »...).





Pour permettre tout cela , il y a nos ATSEMS , Sonia, Sandra, Béatrice, Françoise, Mélanie, Ophélie. Elles partagent les plaisirs des enfants, leurs découvertes, leurs chagrins aussi parfois ; elles aident à trouver une solution à une difficulté ou à un conflit, et elles parlent encore de tout cela avec les parents le soir. Leur esprit d'équipe, leur bienveillance, leur professionnalisme, permettent de maintenir un service périscolaire pérenne, service dont on ne pourrait plus se passer dans notre société d'aujourd'hui...

Rentrée périscolaire, le jeudi 1er septembre 2022 :

Notre équipe va quelque peu changer à la rentrée de septembre :

- Ophélie part vers d'autres aventures, nous lui souhaitons une belle continuation !
- Sandra sera encore 3 semaines en congés maternité.

Nous accueillerons donc sur les postes vacants :

Béatrice sur le poste périscolaire et ATSEM à mi-temps qu'occupait Ophélie, et Chantal sur le poste de Sandra jusqu'à son retour.



Françoise, Béatrice, Sonia, Mélanie et Ophélie

RETOUR SUR LES MANIFESTATIONS DE CE DEBUT D'ANNEE



Mobilisation pour l'Ukraine

Une collecte au niveau du département a été organisée en urgence sur notre commune début mars. La générosité de nos citoyens a permis à la commission sociale de remplir un camion de dons d'urgence qui ont été acheminés à Rumilly



Nettoyage de printemps

Le 26 mars, la commission environnement a réuni quelques habitants de notre commune afin de parcourir les routes et les chemins de notre village afin de collecter les déchets.

Initiation aux élections de nos élèves de primaire

Le 07 avril, les classes de CE2-CM1 et CM2 se sont rendus en mairie accompagnées de leur institutrice afin de connaître le fonctionnement d'une mairie et l'organisation d'une élection.



La chasse aux œufs de Pâques

Samedi 23 avril, la commission sociale avait donné rendez-vous dans un lieu gardé secret à tous les enfants de la commune âgés de 4 à 11 ans pour une grande chasse aux œufs de Pâques. C'est une trentaine de petits gourmands qui ont participé à cette manifestation qui a été clôturée par un goûter préparé par la commission.

Le repas des aînés

Après deux années de restriction dues à la pandémie de la Covid-19, les aînés de notre commune ont pu se retrouver à la salle des fêtes le dimanche 8 mai pour un repas cuisiné par Mr Benoit Lauvergne, gérant de l'Auberge de la Goutte d'or.



Le club ados



Suite à la réunion qui s'est tenue en début d'année en collaboration avec la MJC, l'association des jeunes, pilotée par Anne, Raffaële et Virginie, a donné rendez-vous le vendredi 11 juin aux jeunes adolescents de notre commune pour un grand barbecue.

Ce ne sont pas moins de 23 ados qui nous ont retrouvés à côté de l'aire de jeux pour partager un moment convivial et festif.

Pour agrémenter la soirée, de nombreux jeux ont été proposés : badminton, mölky, jeux de balles et de ballons sans oublier un peu de musique !!

Devant le succès remporté, l'association souhaite organiser en automne une sortie au karting.

Marché hebdomadaire

Depuis 6 années déjà, un marché hebdomadaire s'installe tous les jeudis sur le parvis de la mairie pour proposer des produits de qualité.

Nous remercions chaleureusement tous les producteurs, commerçants et artisans qui sont fidèles depuis la création de ce marché.

Nous vous rappelons que pendant toute la période estivale, et ce depuis deux ans, un producteur de la Drôme propose ses abricots, nectarines et jus de fruits.

N'hésitez pas à venir rencontrer les commerçants et surtout à goûter tous leurs délicieux produits.



Phidine, fruits de la Drôme



Céline et Fabien, boucher



Alexis, poissonnier



Mme et Mr Bocquet, maraîcher



Véronique, fromage de chèvre








Sécheresse: La Haute-Savoie placée en alerte!

Arrêté-cadre «Sécheresse» n°DDT-2022-0710 du 16 mai 2022

Depuis le placement, le 20 mai dernier, du département en vigilance sécheresse et du secteur du Sud Ouest lémanique en alerte, la situation s'est dégradée. Très peu de précipitations sont tombées et les stocks de neige à fondre sont épuisés à l'exception de ceux de l'Arve amont.

Les précipitations de la semaine dernière ont bénéficié à la végétation mais n'ont pas permis de relever durablement le niveau des cours d'eau. L'étiage estival s'amorce avec plus d'un mois d'avance. L'indice d'humidité des sols est très bas pour la saison et frôle les valeurs extrêmes.

Dans les secteurs placés en alerte, les principales mesures de restrictions d'usage qui s'appliquent sont :

 <p>Interdiction de laver les véhicules <small>Ne pas laver hors stations professionnelles équipées de système à haute pression ou de recyclage</small></p>	<p>sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire ou technique et pour les organismes liés à la sécurité.</p>
 <p>Interdiction de remplir ou vidanger les piscines privées... <small>sauf les piscines maçonnées lors de la première mise en service pour réception de travaux</small></p>	<p>Le remplissage complémentaire des piscines est autorisé de 20 h à 8 h. Pour les piscines ouvertes au public : le remplissage et la vidange sont soumis à autorisation auprès de l'ARS ou de la DDT.</p>
 <p>Interdiction d'arroser les pelouses, les ronds-points, les espaces verts publics et privés, les jardins potagers et les massifs fleuris</p>	<p>Interdiction de 8 h à 20 h.</p>
 <p>Interdiction d'arroser les stades, les golfs... entre 8h et 20h <small>Pour les golfs : réduction de 30 % des volumes d'eau</small></p>	<p>Un registre de prélèvement devra être rempli.</p>
 <p>Interdiction de l'irrigation par aspersion des cultures entre 11h et 18h</p>	<p>Sauf pour le maraîchage pendant les 15 premiers jours après repiquage, semis ou plantation avec justification (espèce, date de l'implantation et fréquence d'arrosage : heure et durée).</p>
 <p>Interdiction de nettoyer les façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées</p>	<p>Sauf</p> <ul style="list-style-type: none"> • impératifs sanitaires ou sécuritaires • réalisé par des balayeuses laveuses automatiques
 <p>Fermeture des fontaines publiques et privées en circuit ouvert</p>	<p>Sauf dérogation validée par le comité ressource en eau.</p>

La Cabane à livres

Comment ça fonctionne ?

Vous avez des livres qui traînent sur vos étagères ?

Roman, polar, BD ...peu importe le style,
PARTAGEZ-LES !



Venez les déposer dans la cabane pour que de nouveaux lecteurs en profitent !

Mais, vous pouvez aussi en prendre, dans cette petite cabane qui est à disposition de tous, grands et petits !

Et cela sans inscription et sans contrainte d'horaires !

Une **boîte à livres** est avant tout un échange,
c'est aussi donner une seconde vie aux livres que vous avez lus !

Bonne lecture !

L'Equipe du Conseil Municipal.



La Goutte d'Or



Voici déjà plus d'un an que j'ai repris l'auberge communale : L'Auberge La Goutte d'Or. Un sacré challenge, un sacré changement de vie !

Pas toujours aisé car il y a toujours à penser, à gérer, à organiser mais je pense avoir relevé le défi.

Sans vous rien n'aurait été possible ; c'est pourquoi je tenais à vous remercier :

En commençant par le conseil municipal qui a cru en moi et m'a fait confiance en me laissant les clés de cet endroit.

Mes remerciements iront ensuite à mon équipe (Serge et Fred en cuisine, Mélissia, Céline, Mathis, Julien en salle) qui a su s'adapter aux difficultés rencontrées mais aussi à mes exigences qui étaient parfois à la hauteur de mes peurs/doutes face à l'épreuve du début (Covid).

Merci également à mes fournisseurs (Jura Viandes à Présilly, La Chèvrerie des Ours à Savigny, Les Caves Francisod à Mons et le Fournil Jonziérois...) qui sont à l'écoute, disponibles et dont les produits contentent la clientèle.

Mais un GRAND MERCI surtout à VOUS, les clients de Jonzier ou d'ailleurs qui répondez toujours présents et qui faites de cet endroit ce qu'il est aujourd'hui : joyeux, vivant, simple et convivial.

Que l'aventure continue.

Pour info : Nous serons fermés du 14 au 29 Août inclus.



Don du sang



Lettre de l'Union Départementale des Donneurs de Sang de la Haute-Savoie



Les stocks de produits sanguins, malgré la Journée Mondiale des Donneurs de Sang, ne sont pas à un niveau suffisant. L'été, du fait des vacances, est une période difficile pour notre partenaire l'Établissement Français du Sang.

Afin d'assurer sa mission de service public de la transfusion, mais surtout afin que tous les patients disposent des produits sanguins dont ils ont besoin, L'EFS lance ce jour un message d'appel d'urgence au don.

L'Union départementale pour le Don de Sang Bénévole, à l'image de la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole, est totalement solidaire de cet appel à la mobilisation. Depuis de nombreuses années, nous avons pu compter sur votre soutien sans faille et permanent, c'est pour cette raison que nous vous sollicitons à nouveau afin que vous nous aidiez.

Liste des collectes pour le mois de juillet:

DATE	VILLE	LIEU	DEBUT	FIN
18/07/2022	SIXT FER A CHEVAL	ESPACE LA REINE DES ALPES	16:00	19:00
18/07/2022	MEGEVE	MAISON ASSOCIATIONS - 2EME ETAGE	15:00	19:30
19/07/2022	MARIGNIER	CENTRE ANIMATION	16:00	19:30
19/07/2022	THONON LES BAINS	ESPACE LES URSULES	13:00	17:00
20/07/2022	ST JULIEN EN GENEVOIS	L'ARANDE	16:00	19:00
20/07/2022	SAINT GERVAIS LES BAINS	ESPACE MONT BLANC	16:30	19:30
20/07/2022	MEYTHET	SALLE ANIMATION - LE METEORE	15:30	19:00
21/07/2022	RUMILLY	SALLE DES FETES	15:00	19:00
21/07/2022	GRAND BORNAND	RESTAURANT SCOLAIRE	15:30	19:00
22/07/2022	PUBLIER - AMPHION	SALLE OLYMPE CENTRE SPORTIF CITE DE L'EAU	15:30	19:30
22/07/2022	DOUSSARD	MAISON DES ASSOCIATIONS	16:30	19:30
25/07/2022	CLUSES	PARVIS DES ESSERTS	15:30	19:30
26/07/2022	DOUVAINE	ESPACE ASSOCIATIF ET CULTUREL	15:30	19:30
26/07/2022	CLUSES	PARVIS DES ESSERTS	15:30	19:30
27/07/2022	BONNEVILLE	SALLE AGORA	15:30	19:00
27/07/2022	ANNECY LE VIEUX	ESPACE RENCONTRE - SALLE 300	15:00	19:00
28/07/2022	FERNEY VOLTAIRE	SALLE DU LEVANT	15:00	19:00
28/07/2022	SAINT JORIOZ	ESPACE AUGUSTINE COUTIN	15:30	19:00
29/07/2022	LES GETS	SALLE DE LA COLOMBIERE	15:30	19:30
29/07/2022	MARGENCEL	SALLE DES FETES	15:30	19:30

les informations utiles sur le don de sang

Durée: 45 min de votre arrivée à votre départ, dont 10 min pour le prélèvement.

Conservation: 42 jours pour les globules rouges

Fréquence: 4 fois par an maximum pour une femme et 6 fois pour un homme, en respectant un délai de 8 semaines entre chaque don de sang.



APE

Une belle année, avec une APE commune aux deux villages, est en train de s'achever. L'Association de Parents d'Elèves réunit des parents volontaires et bénévoles afin de récolter des fonds lors de différentes manifestations au cours de l'année, permettant de financer des sorties pédagogiques.

Nous avons pu mettre en œuvre toutes les actions prévues, avec notamment le **Carnaval**, le 5 mars dernier, et son « bonhomme hiver » qui a fait sensation lorsqu'il a pris feu, une **Bourse aux Vêtements**, le 2 avril, avec une belle fréquentation, un pique-nique sous un soleil radieux et notre traditionnelle **Kermesse**, ce 25 juin 2022 avec, cette année encore, de nouveaux jeux gonflables toujours aussi amusants.



Pour la rentrée, l'Assemblée Générale aura lieu le mardi 13 septembre, et nous espérons vous voir nombreux pour le lancement de la nouvelle année scolaire.

Vous pourrez retrouver toutes les informations des manifestations la page facebook de l'association <https://www.facebook.com/apejonziersavigny> ou sur le site <https://ape-jonziersavigny.fr>

La capacité d'action de l'association dépend directement de la mobilisation des parents. En fonction des envies et des disponibilités de chacun, toutes les implications sont donc possibles.

Si vous souhaitez aider l'équipe, notamment lors de la mise en place des manifestations, vous pouvez vous inscrire en tant que membre actif, en nous envoyant un mail avec vos coordonnées (nom, prénom, téléphone, mail), sur : ape.jonziersavigny74@gmail.com

Au plaisir de vous retrouver lors des prochaines manifestations.

Associativement, Les membres de l'APE

FC VUACHE

C'est la fin de saison au FC Vuache, retour sur les 2 événements marquants de l'année !

Les U11/U13/U15 et U17 (en entente avec l'ES Valleiry) ont participé à un tournoi de football international vers Barcelone, du 15 au 17 avril pour le week-end de Pâques.

C'est plus de 100 enfants, éducateurs et accompagnateurs qui étaient au rendez-vous le vendredi 15 avril pour un départ à 06h00 du stade.

Le tournoi s'est déroulé sur 2 jours, sous un grand soleil, où Français, Anglais, Suisse, Belges, Italiens... S'affrontaient dans un esprit chambreur et amical.

Malgré des résultats mitigés, les joueurs repartent avec des souvenirs plein la tête et c'est l'essentiel.

Petits et grands ont pu également profiter de la plage à 200m de l'Hôtel, en clôturant les soirées par des parties de Beach Soccer improvisées.

Le lundi matin de Pâques, c'était visite du Camp Nou, Stade du FC Barcelone et de son musée.

De magnifiques souvenirs pour nos jeunes et moins jeunes qui ont hâte de repartir !

RDV l'année prochaine, pour le Bayern Trophy en Allemagne !



Trophée Julien Morgan du samedi 11 juin

Le FC Vuache et L'ES Valleiry se sont associés le temps d'une soirée pour un match hommage à Julien Morgan. Juju a évolué dans les deux formations et a laissé une trace indélébile au sein des 2 clubs. Pour la première année de ce Trophée Julien Morgan, ce sont les copains / coéquipiers de Valleiry et du Vuache qui s'affrontaient dans un match «exhibition».

Une magnifique journée / soirée pour Julien avec repas et concert.

Merci à tous, d'avoir répondu si nombreux pour ce bel hommage.



INFOS :

Contact licences 2022/2023: Emilie Badet au 06 78 75 34 27 ou à licences@fc-vuache.fr

Prochaine manifestation :

Challenge Lionel Fol (Concours de pétanque en triplette) le samedi 03 septembre

Les Charrettes

Toujours en raison de la crise sanitaire, la soirée annuelle au profit d'enfants atteints d'un handicap n'a pu avoir lieu ! L'association a donc pris l'initiative de cuisiner des repas à emporter.

Face à cette organisation bien différente et à la volonté du « fait maison », nos fidèles cuisinières, épaulées de trois bénévoles, ont repris du service pour élaborer un menu adapté à l'emporter :

lasagnes – panna-Cotta aux fruits rouges.

Il était difficile d'évaluer le nombre de repas, car la vente des cartes s'est avérée très timide au début, mais plus le jour fixé approchait, plus les demandes affluaient !

Et ce n'est pas sans un certain soulagement que nous avons honoré la préparation de **210 repas**.

Comme chaque année, la bonne humeur et la volonté de réussir un repas goûteux étaient au rendez-vous. Nous remercions très chaleureusement nos boulangers, Arnaud et Angélique, de nous avoir prêté leurs fours pour la cuisson des lasagnes et offert trois beaux plateaux de bugnes. Leur geste a largement contribué au succès de cette journée.

Dès 11 heures les repas ont pu être distribués ; un petit bar a accueilli toutes les personnes venues soutenir notre action. La convivialité était au rendez-vous et surtout la joie de se retrouver après ces mois difficiles.

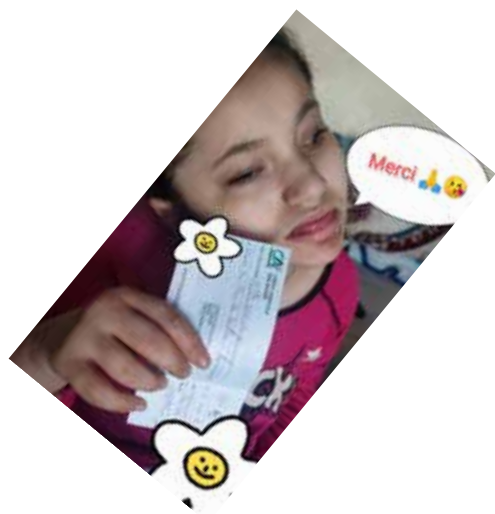
Grâce à la générosité des donateurs de lots, que nous remercions, la tombola proposée sur place a remporté le succès habituel !

Et comment remercier également la belle équipe de bénévoles (petits, ados et adultes) qui s'est formée autour du comité des Charrettes pour un coup de main efficace et apprécié ?

Au final, le bénéfice de **2.383 euros** (repas + tombola + buvette + vente de bugnes et dons) a été réparti équitablement entre Leïla (aide à l'achat d'un nouveau fauteuil à assistance électrique) – Inaya (projet d'achat d'un ordinateur pour son entrée au collège et petit matériel médical) et Rémi (aide aux travaux pour que son appartement soit aux normes « **Personne à Mobilité Réduite** »).

Notre objectif d'améliorer le quotidien de ces enfants a été atteint il nous a fait oublier le stress et les heures passées en cuisine !! BRAVO & MERCI pour eux.

Bonnes vacanceset rendez-vous en mars 2023 !





MJC du Vuache

20 route de Faramaz
74520 VULBENS

+33 (0)4.50.04.30.45

www.mjcvuache.com

info@mjcvuache.com



Informations MJC du Vuache

- Les P'tites Vuacheries #2 | Festival d'Art de Rue itinérant
 - Du 28 juin au 1^{er} juillet à Dingy-en-Vuache, Chevrier, Minzier, Valleiry.
 - Durant 4 jours, la MJC s'installe dans une commune différente et vous propose une programmation culturelle mêlant musique et arts de la rue. Retrouvez chaque soir, le Coin des P'tites Vuacheries, avec buvette, petite restauration et diverses animations.
 - Événement gratuit – le programme détaillé sur www.mjcvuache.com

Saison 2022 – 2023 :

C'est parti pour une nouvelle saison avec son lots de nouveautés : activités, stages, saison culturelle... Nous vous réservons de beaux moments à la MJC.

Notre plaquette sera disponible prochainement dans vos commerces et en ligne sur www.mjcvuache.com.

Les dates des inscriptions :

- Accueil de loisirs – t'mercredis 3-12 ans : dès lundi 27/06/22

Activités hebdomadaires :

- Adhérents 2021-2022 qui se réinscrivent à la même activité hebdomadaire : du jeudi 27/06 au jeudi 07/07/22
- Adhérents 2021-2022, inscriptions à toutes les activités et stages : du lundi 11/07 au jeudi 28/07/22
- Nouveaux adhérents des communes partenaires : à partir du lundi 29/08/22
- Nouveaux adhérents des communes extérieures : à partir du lundi 05/09/22



06.67.69.81.26 - 289 Route de Noverly, 74520 Jonzier Épagny
www.institut-monessentiel.fr



Sur rendez-vous au :
+33(0)6.17.96.63.03
beatrice.gorgetat@gmail.com



Rémi Lafond
06 34 43 10 17 - remi.lafond@cuirs-du-vuache.fr
Réalisations sur mesure



0644942543
0450352266
MKBCOUTURE.E-MONSITE.COM
FRANCE



eta.duparc74@gmail.com 585 Route de Vigny
06 34 57 08 37 74520 JONZIER-EPAGNY



1900 route du Long Perrier 74520 JONZIER-EPAGNY
Bureau : 04.50.85.71.02
Port : 06.71.64.84.42
Mail : jardins-du-saleve@wanadoo.fr



0450709671
Le Fournil Jonziérois
AUDOIN Arnaud et Angélique
Artisan boulanger pâtissier
285, route de Noverly
74520 Jonzier-Epagny
Tel: 04.50.70.96.71
fourniljonziérois@gmail.com



RESTAURANT . BAR
La Goutte d'or
SARL MDR
366 Route de Noverly
74 520 JONZIER EPAGNY

SI VOUS SOUHAITEZ COMMUNIQUER SUR VOTRE ENTREPRISE,
VEUILLEZ ENVOYER VOTRE CARTE DE VISITE À LA MAIRIE



A.D.M.R. Viry - Vuache
 1 rue François Buloz – 74520 Vulbens
 Tél : 04 50 04 86 45
 Accueil physique et téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
 E-mail : accueil.viryvuache@fede74.admr.org



Pôle Médico-Social de Saint-Julien-en-genevois
 3 Rue du Jura
 74160 SAINT JULIEN EN GNEVOIS
 Horaires: lundi au vendredi : 10h - 19h et samedi : 9h -18h
 tel: 04 50 33 23 49



Local de Saint-Julien-en-Genevois
 Mardi : 8h30 – 11h / Mercredi : 13h30 – 16h30 / Jeudi : 16h30 – 19h
 Antenne du Vuache
 Jeudi : 18h00 – 19h30
 Tel: 07 70 06 77 52
 Email: Laurie : genevois@accorderie.fr
 Anaël : contact.genevois@accorderie.fr




www.gouvernement.fr

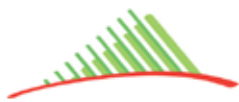
Urgences : les numéros nationaux

18 Pompiers	112 Appel d'urgence européen
119 Allo Enfance maltraitée	15 SAMU
114 Services aux malentendants	116 000 Enfants disparus
17 Police / Gendarmerie	115 Accueil sans Abri
0800 840 800 Sida Info Service	0800130 000 Infos Coronavirus
32 37 Pharmacies de garde	

HORAIRES D'OUVERTURE



**DECHETTERIES
INTERCOMMUNALES**



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
Genevois
www.cc-genevois.fr

Site de Neydens	Site de Vulbens
Chemin de Fillings 06 27 82 12 78	ZA de Chavanoux 06 27 82 12 78
du lundi au vendredi 9h à 12h 14h à 18h* le samedi 9h à 18h* (*17h30 de novembre à février)	
FERMÉ les mardis matin les dimanches et les jours fériés	FERMÉ les jeudis matin les dimanches et les jours fériés



AGENDA

3 SEPTEMBRE

Inauguration de l'épicerie
sur place à 11h

FC VUACHE «Challenge Lionel Fol»

Concours de pétanque en triplette
stade de foot

4 SEPTEMBRE

Auto'mne Retro

Sur le parking de la mairie à 8h30



13 SEPTEMBRE

Assemblée Générale de l'APE
Savigny

17 SEPTEMBRE

«Clean'up day»

Parvis de la mairie à 8h30

1 OCTOBRE

Octobre rose

Concert - 20h salle des fêtes



2 OCTOBRE

Octobre rose

marche et vtt - rdv 8h30 parvis de la mairie

11 NOVEMBRE

Cérémonie commémorative
Place du souvenir à 11h

ANNONCES

AUBERGE COMMUNALE

La Goutte d'Or sera fermée du 14 au 29 août 2022.

BOULANGERIE

Le Fournil Jonziérois sera fermé du 14 au 29 août 2022.